



L'abstentionnisme parisien aux élections municipales, 1965-1977

Mariette Sineau

► To cite this version:

Mariette Sineau. L'abstentionnisme parisien aux élections municipales, 1965-1977. *Revue Française de Science Politique*, 1978, 28 (1), pp.55-72. 10.3406/rfsp.1978.393763 . hal-01005482

HAL Id: hal-01005482

<https://sciencespo.hal.science/hal-01005482>

Submitted on 12 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'abstentionnisme parisien aux élections municipales (1965-1977)

In: Revue française de science politique, 28e année, n°1, 1978. pp. 55-72.

Abstract

ABSTENTIONS IN PARIS MUNICIPAL ELECTIONS (1965-1977), by MARIETTE SINEAU

A preliminary analysis of registered voters in Paris shows the practical difficulties that empirical study of participation entails. The next aim is to assess the magnitude of the « abstentionist phenomenon » in the capital : the trend of municipal elections between 1965 and those of 1977, comparison with the situation at national level, geography by ward and change in participation from one ballot to the next. This latter analysis seems the most pertinent to the understanding of abstention in that it makes it possible to verify the relationship often found between the voting propensity and the sharp nature of the competition.

[Revue française de science politique XXVIII (1), février 1978, pp. 55-72.]

Résumé

L'ABSTENTIONNISME PARISIEN AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES (1965-1977), par MARIETTE SINEAU

L'analyse préliminaire des inscrits parisiens montre les difficultés pratiques que soulève l'étude empirique de la participation. Il s'agit ensuite d'évaluer l'importance du « phénomène abstentionniste » dans la capitale : évolution des élections municipales de 1965 à celles de 1977, comparaison à l'ensemble national, géographie par arrondissement et variation de la participation d'un tour à l'autre. Cette dernière analyse semble la plus pertinente pour la compréhension de l'abstentionnisme : elle permet de vérifier la relation souvent constatée entre la propension à voter et le caractère aigu de la compétition.

[Revue française de science politique XXVIII (I), février 1978, pp. 55-72.]

Citer ce document / Cite this document :

Sineau Mariette. L'abstentionnisme parisien aux élections municipales (1965-1977). In: Revue française de science politique, 28e année, n°1, 1978. pp. 55-72.

doi : 10.3406/rfsp.1978.393763

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1978_num_28_1_393763

L'ABSTENTIONNISME PARISIEN AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES (1965-1977)

MARIETTE SINEAU

SI l'abstention a été longtemps tenue pour négligeable, c'est parce qu'il ne semblait pas que des phénomènes par définition négatifs puissent faire l'objet d'une investigation positive »¹. Mais, c'est peut-être aussi en raison des difficultés inhérentes au rassemblement de données fiables sur le suffrage. En effet, les données les plus fréquemment utilisées pour évaluer la participation électorale, sondages d'opinion et statistiques électorales, sont les unes et les autres imparfaites pour des raisons différentes. On connaît les distorsions qui existent entre les résultats des sondages, pré ou post-électorales et les comportements effectifs de participation : « L'interdit qui frappe l'abstention explique (également) que dans les sondages d'opinion les sujets n'avouent que rarement s'être abstenus. Le grand nombre de refus de réponse à la question " Pour qui avez-vous voté ? " vient en partie d'abstentionnistes qui ont mauvaise conscience, au moins vis-à-vis de l'enquêteur »². Quant aux statistiques électorales, elles sont, elles aussi, difficiles à interpréter, en raison, d'une part, de l'absence de concordance entre le nombre des électeurs potentiels et le nombre des électeurs effectivement inscrits — puisqu'en France l'inscription est légale-

1. Rémond (René), préface à l'ouvrage d'Alain Lancelot, *L'abstentionnisme électoral en France*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1968, p. IX.

2. Lancelot (Alain), *La participation des Français à la politique*, Paris, Presses universitaires de France, 1971 (Que sais-je ?), p. 71.

ment obligatoire³ — du fait, d'autre part, de la mauvaise tenue des registres électoraux.

Analyser l'abstention à partir du total des électeurs inscrits sur les listes électorales — comme c'est le cas dans les études qui suivent —, c'est circonscrire le phénomène à sa définition légale. Mais c'est, par là même, courir le risque, suivant les cas, soit de sous-estimer l'abstention, soit au contraire de la surestimer : les conditions d'établissement et de révision des listes font, en effet, qu'il n'est pas facile de connaître le nombre d'électeurs potentiels qui ne sont pas inscrits, ou à l'opposé, le nombre des « faux-inscrits », c'est-à-dire des électeurs qui figurent indûment sur les listes⁴. Ces considérations marquent d'emblée les limites de toute étude sur la participation électorale : on peut d'ailleurs considérer qu'elles « jettent sur les chiffres de l'abstention et les conclusions qu'on serait tenté d'en déduire un doute salutaire »⁵.

L'ÉLECTORAT PARISIEN : NON-INSCRITS ET « FAUX-INSCRITS »

On sait, d'après une estimation du Ministère de l'intérieur⁶, qu'actuellement 6,5 % des Français âgés de 18 ans et plus ne sont pas inscrits sur les listes électorales. Une étude récente⁷ indique que la proportion des non-inscrits est beaucoup plus importante parmi les nouveaux électeurs des 18-21 ans que dans la population adulte : 32,7 % des jeunes n'ont pas souscrit à l'obligation de s'inscrire sur les listes électorales contre 8,5 % seulement des Français âgés de plus de 21 ans⁸. D'autre part, la même étude montre que, dans les départe-

3. Rappelons que l'obligation de s'inscrire sur les listes électorales est posée par l'article L 9 du code électoral. Toutefois, le défaut d'inscription n'est assorti d'aucune sanction pénale.

4. Sur la critique des données globales sur l'abstentionnisme, cf. Lancelot (Alain), *L'abstentionnisme électoral en France*, op. cit., pp. 20-43.

5. Rémond (René), « Participation électorale et participation organisée » in *La dépolitisation, mythe ou réalité ?*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1962, p. 76.

6. Cf. *Journal officiel* du 21 octobre 1977 (débat, Assemblée nationale). Réponse du ministre de l'Intérieur à une question écrite de M. Gabriel Péronnet, député de l'Allier.

7. Coutrot (Aline), « Les jeunes entrent en politique », *Projet*, mai 1977, pp. 521-522.

8. Rappelons que la loi n° 74-631 du 5 juillet 1974 a abaissé l'âge de la majorité à 18 ans.

ments ruraux, la part relative des jeunes inscrits dans l'ensemble du corps électoral est souvent élevée (supérieure à la moyenne nationale qui est de 5,1 %). Sans doute est-ce là une conséquence des inscriptions d'office souvent pratiquées dans les communes rurales alors que la même procédure n'est pas appliquée en milieu urbain où la population n'est pas aussi bien connue de l'administration municipale. Paris, en particulier, connaît une proportion très faible de jeunes inscrits par rapport à l'ensemble de son corps électoral (3 %). Ce chiffre n'est pas à imputer seulement au vieillissement relatif de la population parisienne depuis quelques années : il traduit — comme nous le verrons plus loin — un phénomène assez important de non-inscription parmi les très jeunes Parisiens.

D'une façon générale, les grandes villes comptent moins de « faux-inscrits » que de non-inscrits. La ville de Paris, quant à elle, détenait en 1958, le record des non-inscrits (19,1 %)⁹. En est-il toujours ainsi ? Nous avons, pour notre part, tenté d'évaluer la proportion des non-inscrits dans les différentes tranches d'âge de la population parisienne. Pour cela nous avons comparé la population parisienne de nationalité française âgée de 19 ans et plus aux électeurs parisiens inscrits¹⁰. Les conclusions que l'on peut tirer à partir de ces chiffres comportent forcément une part importante d'approximation dans la mesure où nous n'avons pas la possibilité de tenir compte, dans nos calculs, des Français qui, résidant à Paris (donc recensés dans la capitale), peuvent être inscrits dans une autre commune, au lieu par exemple de la résidence de leurs parents ou d'une habitation secondaire. Ces réserves faites, il nous semble que la confrontation de ces deux séries de données (recensés et inscrits) demeure intéressante, notamment par la comparaison qu'elle autorise des structures par âge et sexe des deux populations. Le tableau 1 met bien en évidence que la pyramide des âges des habitants de la capitale diffère sensiblement de celle des inscrits. Alors que la population parisienne compte proportionnellement beaucoup plus de jeunes que la population des inscrits, inversement, la population des

9. *Bulletin de presse de l'INSEE*, n° 67, 8, 3^e trimestre 1958, cité in Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 30.

10. Nous remercions les services de la préfecture de Paris qui ont bien voulu nous communiquer le fichier des inscrits parisiens, ventilés par arrondissement, année de naissance et sexe. Ce fichier donne l'état des listes au 31 décembre 1976, c'est-à-dire qu'il inclut les radiations qui ont pu intervenir entre cette date et le moment des élections. Les données relatives à la population parisienne sont tirées du recensement INSEE de 1975. Nous n'avons pas pris en compte les jeunes de 18 ans : en effet, n'ont pu s'inscrire sur les listes électorales que les jeunes ayant eu 18 ans révolus avant le premier tour du scrutin (13 mars 1977). Il était donc difficile de les comparer à l'ensemble des jeunes de 18 ans recensés à Paris, l'INSEE ne donnant pas les chiffres par mois de naissance.

inscrits compte en proportion plus de gens âgés et très âgés (75 ans et plus) que la population parisienne. On voit que 16 % seulement des inscrits parisiens ont moins de 30 ans, contre 25 % de la population recensée. En d'autres termes, il semble bien qu'à Paris la proportion de non-inscrits soit très importante chez les jeunes : c'est un résultat dont devra nécessairement tenir compte toute analyse du taux d'abstention de cette catégorie de population. La ventilation par sexe permet d'ailleurs de préciser que ce décalage observé dans la structure d'âge des deux populations est en partie imputable aux femmes. On peut, en effet, déduire de la première ligne du tableau que la tendance à la non-inscription chez les très jeunes (19 ans) est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes : la proportion de femmes dans cette tranche d'âge est trois fois plus faible parmi les inscrits que dans la population parisienne (celle des hommes deux fois plus faible seulement). En exprimant d'une autre façon les pourcentages, on peut dire aussi que parmi les inscrits de 19 ans, il n'y a que 46,5 % de femmes alors que, dans la population parisienne du même âge, elles sont près de 51 %. Au-delà de 30 ans, la proportion d'inscrits par rapport à la population parisienne s'accroît fortement, chez les hommes comme chez les femmes, pour atteindre un seuil maximum chez les Parisiens âgés de 65 à 74 ans. On peut être surpris de constater que chez les 75 ans et plus, le rapport entre les deux populations s'inverse : il y a plus de Parisiens inscrits sur les listes que de Parisiens recensés. Ce dernier résultat laisserait supposer que les listes électorales comportent peut-être un certain nombre de « faux-inscrits » parmi les électeurs âgés. En effet, la population parisienne de 75 ans et plus comprend en chiffres absolus, 45 290 hommes et 111 403 femmes alors que la population des inscrits du même âge comprend 49 423 hommes et 127 920 femmes. Autrement dit, nous comptons environ 4 000 hommes et 16 500 femmes de plus parmi les inscrits sur les registres parisiens que dans la population recensée à Paris¹¹. On pourrait ainsi évaluer à 13,2 % le pourcentage de « faux-inscrits » chez les Parisiens âgés. Il ne s'agit ici que d'une hypothèse qui devrait être vérifiée par des calculs plus précis que ceux auxquels nous nous sommes livrée. On ne dispose d'aucun renseignement sur la bonne ou mauvaise tenue des listes électorales à Paris : aussi convient-il d'être prudent en ce domaine.

11. La ventilation par arrondissement montre certaines disparités géographiques : dans les 16^e, 9^e, 15^e, 13^e et 20^e arrondissements, la proportion de « faux-inscrits » chez les 75 ans et plus apparaît faible ou nulle ; au contraire, elle est la plus importante dans les 1^{er}, 5^e, 6^e, 3^e et 18^e arrondissements.

Tableau 1. Structure par âge et sexe de la population recensée à Paris et de la population des inscrits parisiens (en pourcentage) *

Age	Population recensée à Paris (INSEE-1975) (%)			Population des inscrits parisiens (au 31.12.76) (%)			Taux " apparent " * d'inscription (%)		
	H.	F.	Ens.	H.	F.	Ens.	H.	F.	Ens.
19 ans	1,9	1,5	1,7	0,9	0,6	0,7	39,4	32,9	36,1
20-24 ans	12,5	10,1	11,1	6,7	5,0	5,8	42,4	41,3	41,8
25-29 ans	13,8	11,0	12,2	10,9	8,1	9,2	61,9	60,7	61,3
30-49 ans	30,8	27,0	28,6	34,1	27,9	30,4	87,1	85,2	86,1
50-64 ans	22,1	23,0	22,6	23,6	24,0	23,8	84,4	86,1	85,4
65-74 ans	12,4	15,6	14,3	14,8	18,0	16,7	93,9	95,0	94,6
75 ans et +	6,4	11,8	9,5	8,9	16,4	13,3	109,1	114,8	113,1

* Ce taux est calculé en divisant, dans chaque tranche d'âge, le nombre des inscrits parisiens par le nombre des Parisiens recensés. Il s'agit d'un taux apparent qui majore le phénomène des non-inscrits, dans la mesure où, nous l'avons dit, il ne tient pas compte des Parisiens qui, recensés dans la capitale, sont inscrits dans une autre commune.

Tout au plus peut-on rappeler que les migrations de population que connaît la capitale ne doivent pas faciliter les tâches de mise à jour du fichier des inscrits. On sait que « la population parisienne est le résultat d'un perpétuel brassage : chaque année, il y a en moyenne 220 000 changements de résidence à Paris, 90 000 arrivées et 130 000 départs »¹². Ces échanges migratoires se soldent à la fois par une baisse quantitative de la population (entre 1962 et 1975, Paris a perdu 500 000 habitants) et par une modification qualitative (vieillesse et « embourgeoisement » de la population). Le dépeuplement de la capitale se reflète bien évidemment dans l'évolution du nombre des inscrits (cf. tableau 3). On compte, en 1977, 277 000 inscrits de moins qu'en 1965, soit une baisse de 18 % en 12 ans. Mais il est à craindre que de tels bouleversements ne s'accompagnent de retards ou d'erreurs dans la mise à jour des listes électorales et que celles-ci comportent un nombre important de « faux-inscrits », notamment dans les quartiers du centre de Paris (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements) qui ont connu le dépeuplement le plus fort. La confrontation (tableau 2) de l'évolution du nombre d'inscrits entre 1965 et 1977, et de celle de la population parisienne entre les recensements de 1962 et de 1975, montre que le rapport entre les deux types d'évolution n'est pas le même dans tous les arrondissements. Certains connaissent un « décalage » important entre la baisse de la population et la baisse des électeurs inscrits : tel est le cas des 1^{er}, 5^e, 6^e et 7^e arrondissements qui correspondent, en

12. Atelier parisien d'urbanisme (APUR), *Evolution des structures sociales et urbaines en France 1954-1962-1968*, 33 p. multigr., cartes, graph. p. 1.

gros, aux arrondissements où nous avons remarqué une forte proportion de faux-inscrits chez les personnes âgées de 75 ans et plus. C'est dans le 1^{er} arrondissement que l'écart est le plus grand : la baisse de la population est supérieure de plus de 8 points à la baisse des inscrits ¹³. Or, nous le verrons plus loin, l'abstentionnisme est exceptionnellement élevé dans cet arrondissement. Est-ce là simple coïncidence, ou bien est-on fondé à penser que les abstentions sont artificiellement gonflées par la présence sur les listes d'émargement de cet arrondissement d'un nombre de « faux-inscrits » plus élevé que la moyenne parisienne ?

Ces quelques remarques sur les inscrits parisiens posent, on le voit, plus de questions qu'elles n'apportent de réponses : elles mettent en tout cas en évidence les difficultés pratiques que soulève l'analyse empirique de l'abstention.

Tableau 2. Comparaison entre l'évolution du nombre d'inscrits entre 1965 et 1977 et l'évolution de la population parisienne entre 1962 et 1975

<i>Arrondissements</i>	<i>Evolution des inscrits entre 1965 et 1977 (en %)</i>	<i>Evolution de la population entre 1962 et 1975 (%)</i>
1 ^{er}	— 29,1	— 37,7
2 ^e	— 34,2	— 35,6
3 ^e	— 30,7	— 33,4
4 ^e	— 35,1	— 34,5
5 ^e	— 23,4	— 30,1
6 ^e	— 22,9	— 29,9
7 ^e	— 19,8	— 25,6
8 ^e	— 26,2	— 29,0
9 ^e	— 26,0	— 25,3
10 ^e	— 24,0	— 24,7
11 ^e	— 20,9	— 17,7
12 ^e	— 13,9	— 12,9
13 ^e	— 1,9	— 3,3
14 ^e	— 17,6	— 17,9
15 ^e	— 11,9	— 8,0
16 ^e	— 15,8	— 15,0
17 ^e	— 16,7	— 18,2
18 ^e	— 19,6	— 18,1
19 ^e	— 14,1	— 9,7
20 ^e	— 13,0	— 11,9
Total	— 17,8	17,6

13. C'est également dans le 1^{er} arrondissement que nous avons compté le plus de « faux-inscrits » parmi les électeurs âgés de 75 ans et plus.

L'ABSTENTIONNISME MUNICIPAL DE 1965 A 1977

Traditionnellement Paris est plus abstentionniste que l'ensemble de la France. On peut voir (tableau 3) qu'à toutes les élections depuis 1965 la participation est toujours inférieure à Paris à ce qu'elle est dans l'ensemble du pays. Toutefois, la propension des électeurs parisiens à s'abstenir varie éminemment suivant l'enjeu et la nature de la consultation. Alors que l'écart est faible entre l'ensemble de la France et la capitale pour les élections nationales, qu'il s'agisse d'élections législatives ou présidentielles, il atteint un maximum pour les élections municipales. Mais cet écart global recouvre une diversité de situations suivant que l'on compare l'abstentionnisme parisien à celui des communes de plus de 30 000 habitants ou à celui des petites communes. On peut, en effet, constater que le taux de participation électorale à Paris est tout à fait semblable au taux de participation des villes de plus de 30 000 habitants pour les élections nationales ; pour les élections municipales, le taux de participation parisien est inférieur au taux enregistré dans les grandes villes, mais l'écart entre les deux est bien moindre que celui qui sépare Paris et les petites communes (celles de moins de 30 000 et surtout celles de moins de 9 000 habitants)¹⁴.

La perception différente qu'ont les citoyens habitant de grandes agglomérations et les électeurs des petites villes, a fortiori les électeurs ruraux, du rôle de leurs élus et de l'enjeu du scrutin, explique sans doute l'abstentionnisme des uns et la forte participation des autres aux élections municipales. « Dans les zones rurales, la commune est le cadre de la vie quotidienne et le rôle de la municipalité apparaît clairement à chacun... Dans les zones urbaines, la commune s'efface au profit de l'agglomération multi-communale. Les responsabilités sont plus diluées, plus anonymes quand elles ne sont pas transférées à l'Etat »¹⁵. C'était précisément le cas de Paris avant l'adoption du nouveau statut municipal. Jusque-là, en effet, la capitale ressortissait à un régime d'exception consacrant un déséquilibre entre l'assemblée élue et les organes exécutifs — préfecture de Paris, et préfecture de police — au profit de ces derniers. Les élections municipales de mars 1977 ont pris en ce sens un caractère exceptionnel puisque, pour la première fois, les

14. Au premier tour des élections municipales de 1965, le taux d'abstention était de 30 % dans les communes de plus de 30 000 habitants, et de 18,2 % dans celles de moins de 30 000 habitants ; au premier tour des élections municipales de 1971, les taux respectifs étaient de 36,1 % et de 19,5 %.

15. Lancelot (Alain), *op. cit.*, p. 144.

conseillers municipaux élus par les Parisiens allaient élire non plus un Président du conseil n'ayant que des fonctions représentatives mais un maire qui allait détenir une bonne partie des pouvoirs jusque-là dévolus au préfet.

L'élection dans la capitale du premier conseil municipal de droit commun n'a certainement pas été étrangère à la baisse de l'abstentionnisme enregistrée en mars 1977 par rapport aux deux précédentes consultations municipales. Il est vrai qu'en mars 1971 Paris s'aligne sur l'ensemble des villes de plus de 30 000 habitants, qui, « sensibles à une conjoncture politique moins animée qu'en 1965, accusent leur penchant à l'abstentionnisme »¹⁶. Toutefois, si l'on prend comme référence les élections municipales de mars 1965 — largement « politisées » parce que perçues comme répétition générale de l'élection présidentielle de décembre — on constate que la participation dans la capitale a connu une légère augmentation (tableau 4).

Mais le changement de statut n'est pas, semble-t-il, le principal facteur explicatif du taux de participation enregistré aux dernières élections. Aussi bien, Paris n'en a pas l'exclusive : pour la France entière, « le premier tour de 1977 établit le record de participation à une élection municipale sous la Cinquième République, et il faut remonter aux municipales de 1953 pour retrouver un chiffre inférieur »¹⁷. D'une part, les sondages préélectoraux l'attestent, les élections municipales prenaient la signification d'un véritable banc d'essai national avant les élections législatives de 1978¹⁸. D'autre part, le climat politique dans lequel s'est déroulé le scrutin apparaissait très différent du climat régnant lors des précédentes élections municipales. On a pu résumer ce changement en trois mots : « bipolarisation, rééquilibrage, nationalisation »¹⁹. Il est vrai que Paris constituait un cas à part du fait de la discordance entre les deux familles de la majorité. L'affrontement entre Michel d'Ornano, officieusement investi par le Premier ministre, et Jacques Chirac, président du RPR, a entraîné l'existence, dans 17 secteurs de Paris sur 18, de « primaires » de droite. De ce fait, les élections municipales parisiennes ont pris, par-delà leur signification politi-

16. Lancelot (Alain), « Les élections municipales (14 et 21 mars 1971) », *Projet*, n° 56, juin 1971, p. 648.

17. Parodi (Jean-Luc), « Après les élections municipales : la fin de la transition ? » *Revue politique et parlementaire*, n° 867, p. 8.

18. Cf. par exemple le sondage IFOP - Vie politique de février 1977 : 61 % des Français estiment à cette date que les élections municipales de mars seront des élections « politiques », alors qu'ils n'étaient que 19 % à le penser à la veille des municipales de mars 1971 — cité in Parodi (Jean-Luc), art. cit., p. 5.

19. Lancelot (Alain), « Le rouge et le vert, les élections municipales des 13 et 20 mars 1977 », *Projet*, n° 116, juin 1977, p. 701.

Tableau 3. Taux d'abstention à Paris et dans la France entière par type de consultation (1^{er} tour, en % des électeurs inscrits)

<i>Abstentions %</i>	<i>Elections nationales</i>						<i>Elections locales</i>		
	<i>Elections président. 1965</i>	<i>Elections législat. 1967</i>	<i>Elections législat. 1968</i>	<i>Elections président. 1969</i>	<i>Elections législat. 1973</i>	<i>Elections président. 1974</i>	<i>Elections municipales 1965</i>	<i>Elections municipales 1971</i>	<i>Elections municipales 1977</i>
Paris								44,3	32,3
France entière (— Paris)									
Différence entre le taux d'abstentions à Paris et dans la France entière (en %)	+ 0,5	+ 1,7	+ 3,2	+ 1,8	+ 2,5	+ 2,2	+ 12,9	+ 19,5	+ 11,2

Mariette Sineau

que d'affrontement gauche-droite, le caractère d'un affrontement de personnalités ²⁰. Le duel Chirac-d'Ornano se surajoutant à l'opposition gauche-droite conférait doublement aux élections parisiennes le caractère d'élections de « lutte », selon l'expression d'André Siegfried. On sait qu'elles ont été précédées d'une campagne particulièrement vive et passionnée. Le résultat en a été une forte mobilisation des électeurs parisiens : l'abstentionnisme au premier tour n'a été que de 32,3 %, marquant un accroissement de la participation de plus de 2 points par rapport aux élections municipales de 1965 et de près de 12 points par rapport aux élections municipales de 1971. En d'autres termes, il apparaît donc bien que « les circonstances particulières de chaque scrutin pèsent beaucoup plus pour fixer le niveau global de la participation électorale que pour modifier la répartition des votes effectifs entre les deux grandes tendances de l'esprit public » ²¹.

Tableau 4. La participation à Paris aux élections municipales de 1965, 1971 et 1977 (1^{er} et 2^e tours)

		<i>Elections municipales 1965 %</i>		<i>Elections municipales 1971 %</i>		<i>Elections municipales 1977 %</i>	
Inscrits	1 ^{er} t.	1 553 870	—	1 382 838	—	1 276 772	—
	2 ^e t.	1 551 253	—	1 382 482	—	1 232 683 (19 arr.)	—
Abstentions ...	1 ^{er} t.	539 579	34,7	613 124	44,3	413 085	32,3
	2 ^e t.	557 376	35,9	605 156	43,7	400 733 (19 arr.)	32,5
Votes blancs et nuls.....	1 ^{er} t.	26 650	1,7	20 788	1,5	12 252	0,9
	2 ^e t.	22 276	1,4	26 129	1,8	34 721 (19 arr.)	2,8

20. Cf. à ce sujet l'article de Dupoirier (Elisabeth), « Une ou deux droites à Paris ? Les élections municipales de 1977 et la restructuration du bloc conservateur », *Revue française de science politique*, décembre 1977, pp. 848-883 : « L'examen de la distribution sectorielle des suffrages de la majorité entre les deux listes rivales montre la parenté profonde des électorats de Chirac et de d'Ornano. »

21. Cf. Ranger (Jean), « Droite et gauche dans les élections à Paris : 1965-1977 : le partage d'un territoire », *Revue française de science politique*, décembre 1977, pp. 789-819.

LA GÉOGRAPHIE DE L'ABSTENTION A PARIS

La lecture du tableau 5 fait apparaître que les variations de l'abstentionnisme par arrondissement sont d'une assez grande amplitude. En mars 1965, l'abstentionnisme varie au premier tour entre 41,3 % dans le 5^e arrondissement et 30,5 % dans le 20^e arrondissement (amplitude de l'écart : 10,8). En mars 1971, il varie de 51,4 % dans le 1^{er} arrondissement à 41,4 % dans le 11^e arrondissement (amplitude de l'écart : 10) ; enfin, en mars 1977, il varie entre 41,6 % dans le 1^{er} arrondissement et 28,1 % dans le 4^e arrondissement (amplitude 13,5). Il n'est pas aisé de rendre compte des variations géographiques de l'abstentionnisme au premier tour. Globalement, il est de règle que la participation croisse avec l'acuité de la compétition et l'incertitude de l'élection. Toutefois, la règle vaut bien davantage pour la compréhension de l'abstentionnisme au deuxième tour qu'au premier.

En effet, au scrutin du 13 mars 1977, il apparaît bien difficile de déceler, au niveau de l'arrondissement, l'incidence des « féodalités » sur le niveau de la participation. Des arrondissements à l'enjeu électoral incertain connaissent un taux d'abstention relativement élevé : tel est le cas des 2^e et 3^e arrondissements (2^e secteur) — finalement gagnés par la gauche après un combat serré entre la liste dirigée par Jacques Dominati, député PR, conseiller sortant, et la liste de gauche dirigée par le socialiste Georges Dayan — où le niveau de participation a été le plus bas de tous les secteurs²². D'autres arrondissements, au contraire, sans enjeu important, où la consultation prend le caractère de reconduction de personnalités, ont une participation assez élevée : tel est le cas par exemple du 15^e arrondissement où l'abstentionnisme n'a été que de 30,7 % alors que le résultat ne laissait guère de doute sur la réélection de la liste Chirac. Doit-on alors attribuer la participation assez forte de cet arrondissement à l'existence de « primaires » assez disputées — et largement orchestrées par la presse — entre les deux personnalités féminines tête de liste : Nicole de Hauteclocque, député, conseiller sortant (RPR) et Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la Culture conduisant la liste d'Ornano ? Autre exemple, le 7^e arrondissement où l'élection de la liste dirigée par M. Frédéric-Dupont s'est faite

22. Il y a eu, pour les élections municipales de 1977, un redécoupage des secteurs électoraux qui sont maintenant au nombre de 18, au lieu de 14 antérieurement. Les 1^{er} et 4^e arrondissements constituent le premier secteur électoral, les 2^e et 3^e arrondissements, le deuxième secteur électoral. Les autres arrondissements constituent chacun un secteur. Les taux d'abstentions du premier et deuxième secteurs ont été respectivement, au premier tour, de 33,8 % et 37,3 %.

dès le premier tour, alors qu'on n'enregistre pas dans cet arrondissement un taux d'abstention exceptionnellement élevé²³.

Tableau 5. Taux d'abstention par arrondissement aux élections municipales de 1965, 1971 et 1977 (1^{er} et 2^e tours)

Arron- disse- ments	Elections municipales de 1965			Elections municipales 1971			Elections municipales de 1977		
	1 ^{er} t.	2 ^e t.	Ecart entre 1 ^{er} et 2 ^e t.	1 ^{er} t.	2 ^e t.	Ecart entre 1 ^{er} et 2 ^e t.	1 ^{er} t.	2 ^e t.	Ecart entre 1 ^{er} et 2 ^e t.
1 ^{er} ...	39,8	39,0	— 0,8	51,4	52,6	+ 1,2	41,6	41,3	— 0,3
2 ^e	37,5	37,4	— 0,1	49,6	49,8	+ 0,2	36,8	33,8	— 3,0
3 ^e	36,4	35,9	— 0,5	47,7	48,4	+ 0,7	37,7	35,1	— 2,6
4 ^e	32,7	32,6	— 0,1	44,7	45,9	+ 1,2	28,1	26,7	— 1,4
5 ^e	41,3	43,0	+ 1,7	49,5	50,5	+ 1,0	32,3	33,3	+ 1,0
6 ^e	39,0	40,5	+ 1,5	46,0	49,1	+ 3,1	35,8	36,8	+ 1,0
7 ^e	32,6	33,8	+ 1,2	43,1	43,1	0	34,8	—	—
8 ^e	37,3	38,6	+ 1,3	48,9	49,5	+ 0,6	34,6	46,7	+ 12,1
9 ^e	37,1	39,4	+ 2,3	46,6	48,7	+ 2,1	34,3	34,2	— 0,1
10 ^e	33,0	35,8	+ 2,8	44,9	46,0	+ 1,1	34,8	32,3	— 2,5
11 ^e	31,5	30,8	— 0,7	41,4	39,6	— 1,8	31,9	29,3	— 2,6
12 ^e	34,2	34,5	+ 0,3	42,8	42,5	— 0,3	30,2	28,2	— 2,0
13 ^e	33,9	34,1	+ 0,2	42,8	40,0	— 2,8	29,7	28,0	— 1,7
14 ^e	35,3	35,0	— 0,3	43,5	43,3	— 0,2	32,3	29,3	— 3,0
15 ^e	36,3	37,0	+ 0,7	44,1	45,3	+ 1,2	30,7	30,8	+ 0,1
16 ^e	39,0	41,4	+ 2,4	46,2	43,7	— 3,5	31,4	45,6	+ 14,2
17 ^e	33,4	35,9	+ 2,5	43,7	44,8	+ 1,1	31,8	32,8	+ 1,0
18 ^e	32,5	35,7	+ 3,2	43,1	40,7	— 3,6	31,9	28,3	— 3,6
19 ^e	31,8	32,1	+ 0,3	41,9	38,7	— 3,2	32,3	30,7	— 1,6
20 ^e	30,5	32,1	+ 1,6	43,2	41,0	— 2,2	33,4	31,6	— 1,8
Total ..	34,7	35,9	+ 1,2	44,3	43,7	— 0,6	32,3	32,9*	+ 0,2
								(19 arr.)	
								30,9	
								(17 arr.)	

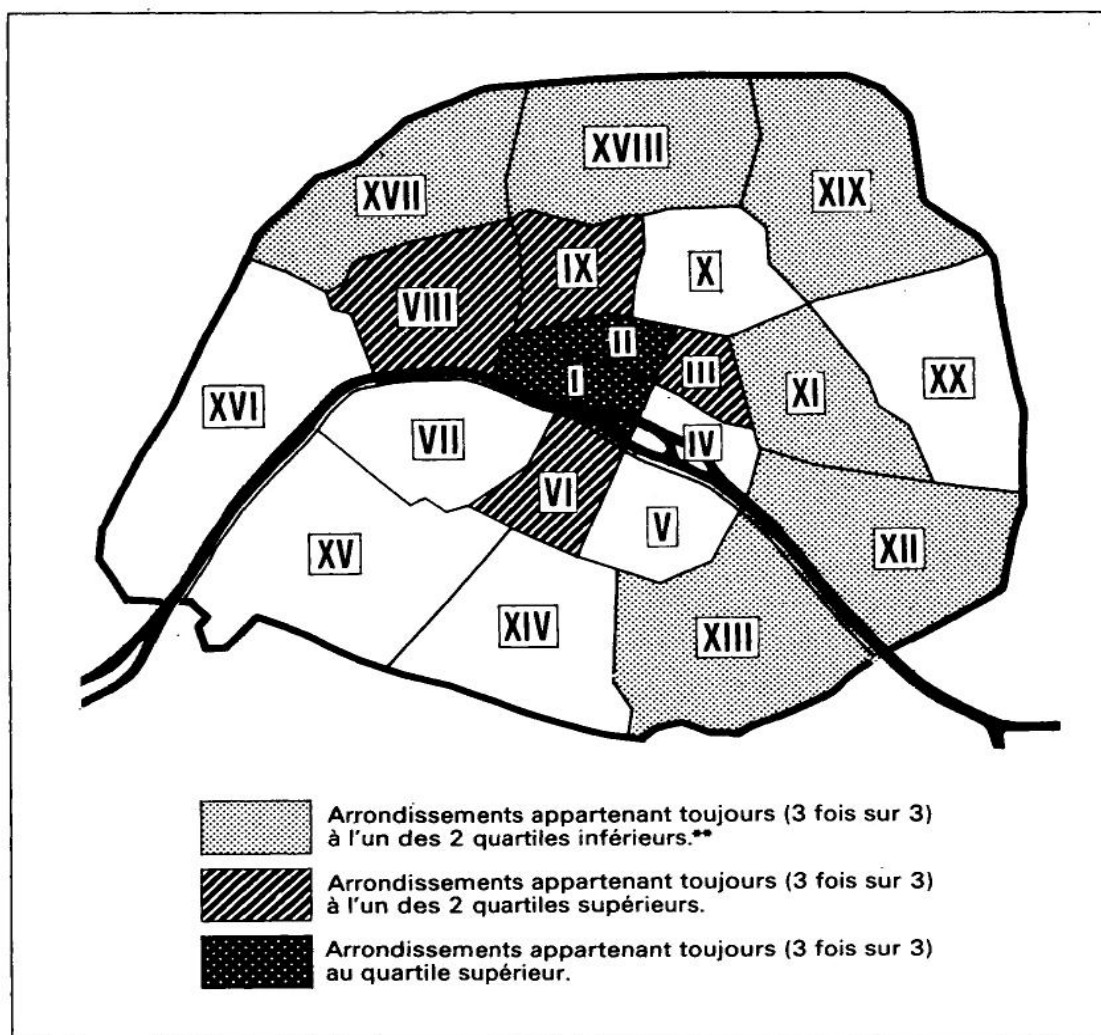
* Nous avons fait figurer ici deux taux d'abstention : 32,5 % pour les 19 arrondissements où il y a eu ballottage ; 30,9 % pour les 17 arrondissements où les listes d'Union de la gauche étaient présentes au deuxième tour.

Est-il possible, en revanche, d'établir un lien entre la couleur politique de l'arrondissement ou sa composition sociologique et le taux d'abstention ? La cartographie de l'électorat de gauche ou plus précisément de l'électorat communiste qui oppose « le bloc massif des quartiers réfractaires à l'influence communiste à l'Ouest de la capitale et les quartiers favorables au PCF concentrés dans les arrondissements de

23. Avec 34,8 % d'abstentions, le 7^e arrondissement ne vient qu'en sixième position des arrondissements les plus abstentionnistes.

l'Est »²⁴ ne reproduit pas fidèlement la géographie de l'abstention aux municipales parisiennes. Au scrutin du 13 mars 1977, notamment, on peut constater que les arrondissements « bourgeois » et traditionnelle-

**Distribution des abstentions par arrondissements
aux élections municipales de 1965, 1971, 1977***



* Cette carte a été établie de la façon suivante : pour chaque élection considérée, les arrondissements ont été classés par ordre décroissant de taux d'abstention, puis classés en quatre classes de cinq arrondissements (quartiles). La carte présente la synthèse de ces classements et fait apparaître les arrondissements qui sont constamment parmi les plus abstentionnistes et les arrondissements qui sont constamment parmi les moins abstentionnistes. N'ont pas été pris en compte les arrondissements (en blanc sur la carte) qui figurent de façon irrégulière dans l'une des trois catégories ci-dessus.

** Aucun arrondissement ne figure constamment dans le quartile inférieur.

24. Platone (François), « Les structures du vote de gauche à Paris (1965-1977) », *Revue française de science politique*, décembre 1977, pp. 820-847.

ment orientés à droite (15^e, 16^e et 17^e) n'ont pas un taux d'abstention supérieur à celui des arrondissements de gauche « populaires » (18^e, 19^e et 20^e). Cependant, s'il fallait caractériser la structure géographique de l'abstention à partir des trois consultations municipales de 1965, 1971 et 1977, on pourrait dire qu'elle oppose le centre de Paris à l'Est de la capitale. On voit, en effet (cf. carte infra), que les taux les plus élevés d'abstention se retrouvent le plus fréquemment lors des trois consultations dans les arrondissements du centre : 1^{er} et 2^e arrondissements d'une part, qui appartiennent toujours au quartile supérieur, 3^e, 6^e, 8^e, 9^e arrondissements d'autre part, qui appartiennent toujours à l'un des deux quartiles supérieurs. Au contraire, les 6 arrondissements appartenant toujours à l'un des deux quartiles inférieurs sont tous situés, à l'exception du 17^e, à l'Est de Paris, et quatre d'entre eux, le 18^e, le 19^e, le 11^e et le 13^e sont des arrondissements « populaires » où la gauche est traditionnellement majoritaire — le 20^e arrondissement faisant ici figure d'exception. Il est intéressant de constater que la géographie des abstentions à Paris ne semble pas avoir fondamentalement changé depuis les vingt dernières années. Qu'on se réfère, par exemple, à la carte des abstentions établie par François Goguel lors des élections de juin 1951 : celle-ci montre que « les quartiers bourgeois de l'Ouest et du centre donnent dans l'ensemble des pourcentages d'abstention supérieurs à ceux des quartiers populaires »²⁵. Seule l'opposition entre l'Ouest et l'Est a disparu, non l'opposition entre le centre abstentionniste et l'Est « participationniste ».

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION ENTRE LES DEUX TOURS

Plus significative pour la compréhension de l'abstentionnisme apparaît l'analyse de l'évolution de la participation entre les deux tours (cf. tableaux 5 et 6). Il est frappant de constater tout d'abord que la participation des Parisiens a été plus grande au deuxième tour qu'au premier²⁶. Mentionnons à titre de comparaison que, pour l'ensemble de la

25. Goguel (François), « Structure sociale et opinions politiques à Paris d'après les élections du 17 juin 1951 », *Revue française de science politique*, juillet-septembre 1951, p. 328.

26. Si l'on excepte bien évidemment les deux arrondissements du 8^e et du 16^e où les listes d'Union de la gauche ont été éliminées au deuxième tour, faute d'avoir obtenu 12,5 % des inscrits du premier tour. Rappelons, d'autre part, que dans le 7^e arrondissement il n'y a pas eu de scrutin de ballottage, puisque la liste dirigée par M. Frédéric-Dupont a été élue dès le premier tour.

France, c'est le phénomène inverse qui s'est produit : pour les 19 533 communes où il y avait ballottage, le taux de participation a été de 77,6 % alors que la participation au premier tour était de 78,8. Ce taux recouvre, il est vrai, une grande diversité de situations : on a généralement moins voté au deuxième tour qu'au premier dans les communes où il ne restait que quelques sièges à pourvoir. Au contraire, la participation a augmenté au deuxième tour dans les communes où l'enjeu était important et en particulier dans les villes de plus de 30 000 habitants conquises par l'opposition²⁷. La régularité du phénomène tendrait ainsi à suggérer que l'électorat indécis a été mobilisé en faveur de cette dernière.

Sur les 19 arrondissements en ballottage, on en compte 11 où la participation a été sensiblement plus importante au second tour qu'au premier (tableau 5). Trois arrondissements connaissent un taux de participation quasi identique à l'un et l'autre tour (ce sont les 1^{er}, 9^e et 15^e arrondissements). Restent 5 arrondissements (5^e, 6^e, 8^e, 16^e, 17^e) où la participation électorale a, au contraire, baissé au deuxième tour. Ces cinq arrondissements ont en commun d'être des arrondissements « bourgeois », traditionnellement fiefs de la droite. D'ailleurs, dans le 8^e et le 16^e arrondissements, une seule liste de droite sollicitait les suffrages des électeurs²⁸. Dans ces deux arrondissements, l'absence de compétition explique bien évidemment la forte augmentation de l'abstention au deuxième tour. L'élection étant considérée comme acquise, un grand nombre d'électeurs ayant voté au premier tour n'ont pas cru devoir se déplacer au second. Dans les trois autres arrondissements où l'on observe une baisse de la participation — il est vrai beaucoup plus faible —, la compétition opposait la gauche à la droite, mais l'issue du scrutin ne laissait guère de doute sur la victoire de la droite. En d'autres termes, l'incertitude de l'élection apparaît bien comme le principal facteur explicatif de l'évolution de l'abstentionnisme d'un tour à l'autre.

On peut d'ailleurs observer (tableau 6) l'existence d'une corrélation assez étroite entre le niveau de participation au deuxième tour et l'acuité de la compétition ; celle-ci est mesurée par l'écart qui existe au premier tour entre la totalité des suffrages exprimés en faveur des listes

27. Dans cette catégorie de villes, le taux d'abstention a reculé en moyenne de 5 points d'un tour à l'autre.

28. Dans le 8^e arrondissement restait seule en lice la liste Chirac conduite par Maurice Couve de Murville (la liste d'Ornano dirigée par Philippe Tollu, qui s'était retiré après le premier tour, a obtenu un nombre de voix négligeables (274)) ; dans le 16^e arrondissement, il s'agissait de la liste d'Ornano dirigée par le Pr Lépine, conseiller sortant, CDS.

de gauche et la totalité de ceux exprimés en faveur des listes de droite. On constate bien que l'abstentionnisme décroît en raison directe de l'écart entre le total des voix de gauche et le total des voix de droite. En d'autres termes, plus l'opposition gauche-droite revêt le caractère d'une compétition « serrée », plus la participation électorale augmente. Des exceptions existent : ce sont, d'une part, les 2^e et 3^e arrondissements où le taux d'abstention reste élevé malgré le faible écart séparant la gauche de la droite au premier tour et, d'autre part, les 14^e et 12^e arrondissements où, à l'opposé, le taux d'abstention est bas alors que l'écart gauche-droite au premier tour est assez élevé. On peut considérer cependant que ces arrondissements font figure de cas extrêmes qui n'invalident pas la relation souvent vérifiée²⁹ entre la propension à voter et le caractère aigu de la compétition.

Tableau 6. Taux d'abstention au 2^e tour par arrondissement et écart constaté au 1^{er} tour entre la totalité des suffrages exprimés pour la gauche et la totalité des suffrages exprimés pour la droite (en%) *

<i>Arrondissements</i>	<i>Abstentions au 2^e tour (% inscrits)</i>	<i>Ecart gauche/droite (% suffrages exprimés)</i>	<i>Listes en présence au 2^e tour (la liste venant en 1^{re} position est la liste élue)</i>
8 ^e	46,7	— 56,1	Chirac
16 ^e	45,6	— 59,8	d'Ornano
2 ^e et 3 ^e	37,3	— 9,6	U. Gauche/d'Ornano
6 ^e	36,8	— 37,7	Chirac/U. Gauche
9 ^e	34,2	— 36,9	Chirac/U. Gauche
1 ^{er} et 4 ^e	33,8	— 21,9	Chirac/U. Gauche
5 ^e	33,3	— 25,5	Chirac/U. Gauche
17 ^e	32,8	— 38,3	Chirac/U. Gauche
10 ^e	32,3	— 14,0	Chirac/U. Gauche
20 ^e	31,6	+ 3,1	U. Gauche/d'Ornano
15 ^e	30,8	— 26,8	Chirac/U. Gauche
19 ^e	30,7	+ 5,6	U. Gauche/d'Ornano
11 ^e	29,3	— 0,6	U. Gauche/Chirac
14 ^e	29,3	— 13,5	Chirac/U. Gauche
18 ^e	28,3	— 5,3	U. Gauche/d'Ornano
12 ^e	28,2	— 14,0	d'Ornano/U. Gauche
13 ^e	28,0	+ 4,5	U. Gauche/Chirac

* Ont été dénombrées comme suffrages de gauche les voix émises en faveur des listes " d'Union de la gauche " et " Paris aux Travailleurs " ; ont été comptées comme suffrages de droite les voix en faveur des listes " Union de Paris ", " Protection et renouveau de Paris ", " Jobertiste ", " Paris aux Parisiens ", " Action royaliste " et " Apolitique et Indépendante ". Les suffrages émis en faveur des listes " Paris-Ecologie " et des quelques listes marginales n'ont pas été pris en compte dans les calculs.

29. Cf. à ce sujet, les travaux de : Gosnell (Harold F.), *Why Europe Votes ?*, Chicago, The University of Chicago Press, 1930, XIV-247 p. fig. ; p. 50 ; Lancelot (Alain), *op. cit.*, pp. 125-126.

Une analyse précise de l'abstention au deuxième tour conduit à s'interroger sur le report des voix écologistes. Une des caractéristiques des élections municipales parisiennes de mars 1977 a été, en effet, la poussée du mouvement écologiste qui a obtenu au premier tour 10,1 % des suffrages exprimés. Dans la mesure où le succès des listes écologistes a été interprété comme un signe de lassitude de l'opinion à l'égard d'un système de bipolarisation trop rigide, on aurait pu penser que les électeurs écologistes du premier tour auraient grossi les rangs des abstentionnistes du deuxième tour. En particulier dans les secteurs où le vote écologiste a été le plus massif, secteurs qui correspondent aux arrondissements bourgeois des 5^e, 6^e et 7^e ³⁰. Pourtant, en analysant la structure du vote de gauche à Paris, François Platone a pu relever « qu'il n'existe pas de relation perceptible entre le niveau du vote écologiste et l'évolution de l'abstentionnisme entre les deux tours », non plus d'ailleurs qu'entre « le niveau du vote écologiste et la progression de la gauche entre les deux tours » ³¹. Dans l'article qui suit, l'étude du renouvellement de l'abstentionnisme dans sept bureaux de vote parisiens sera l'occasion de vérifier, pour l'essentiel, ces résultats ³².

Que la participation électorale ait été plus élevée à Paris au deuxième tour qu'au premier dans la majorité des arrondissements (13 sur 17) où s'opposait une liste de droite à une liste de gauche, paraît le signe que les élections municipales de 1977 n'étaient pas des élections de routine, et qu'elles ont été perçues par les Parisiens comme comportant un enjeu important. Le premier tour semble avoir joué un rôle « d'éliminatoire », le deuxième tour ou « tour utile », puisqu'il met les sièges en jeu, a, au contraire, mobilisé plus que ce n'a été le cas jusqu'à présent les électeurs parisiens. Rappelons, en effet que, lors des deux précédentes élections municipales de 1965 et 1971, la participation

30. Sur le succès du mouvement écologiste, cf. Lancelot (Alain), art. cit., pp. 716-717. « Comment ne pas prendre le vote vert pour une réaction de défense des privilèges quand on considère la liste des arrondissements de Paris et des communes de sa banlieue où les écologistes remportent leurs meilleurs succès ? »

Paris :

6^e arrondissement : 13,8 %
5^e arrondissement : 13,8 %
7^e arrondissement : 13,1 %

Banlieue :

Sceaux : 27,9 %
Le Chesnay : 45,1 %
La Celle-Saint-Cloud : 23,2 %
Meudon : 13,2 %
Rueil-Malmaison : 11,2 % »

31. Platone (François), « Dans un cas, c'est l'idée d'un électorat relevant fondamentalement de la gauche qui est battue en brèche ; dans l'autre, celle d'un "électorat de refus", préférant l'abstention au choix bipolaire entre les courants traditionnels du système politique », art. cit.

32. Cf. *supra*, pp. 77 et s.

dans la capitale avait été plus faible au deuxième tour qu'au premier dans la presque totalité des arrondissements (cf. tableau 5). Analysant la participation à l'un et l'autre tour des élections législatives qui se sont déroulées sous la Cinquième République, Alain Lancelot observe qu'à partir de novembre 1962 l'électeur participe davantage au deuxième tour qu'au premier, marquant ainsi sa préférence pour les scrutins qui sont décisifs, alors qu'avant cette date le phénomène inverse se produisait. L'explication suggérée est celle d'un changement de signification du scrutin à deux tours, dû à la préférence plus marquée des électeurs pour des regroupements à vocation majoritaire. Le taux de participation à Paris au « tour décisif » du 20 mars 1977 semble conforter pleinement l'hypothèse.

L'importance du « phénomène abstentionniste »³³ dans la capitale justifiait, nous semble-t-il, une étude approfondie des facteurs sociaux et politiques de la participation électorale aux dernières élections municipales. Les deux articles qui suivent sont le résultat de deux opérations — séparées mais complémentaires — de dépouillement des listes d'émargement parisiennes, au lendemain du scrutin du 20 mars 1977 (2^e tour). Ces études, qui abordent sous un angle différent l'abstentionnisme électoral à Paris, en étudiant le phénomène dans ses rapports avec la structure sociale, mais aussi en relation avec les forces politiques et les enjeux du moment, devraient permettre d'évaluer la part respective de l'abstentionnisme de structure et de l'abstentionnisme de conjoncture aux dernières élections.

33. Un travail de recherche sur l'abstentionnisme électoral est actuellement en cours à l'Institut d'études politiques de Grenoble : Bernard Denni, chercheur au CERAT, a dépouillé les listes d'émargement de Roanne. Cette étude prend en compte les itinéraires de 20 942 électeurs à travers six élections ayant eu lieu entre 1956 et 1974. Pour chaque élection, les trois mêmes bureaux ont été étudiés, enfin la quasi-totalité des informations contenues sur les listes d'émargement — plus nombreuses dans une ville de province qu'à Paris — ont pu être codées : non seulement le sexe et l'âge mais aussi le département et la commune d'origine, et la profession codée en 4 positions, 2 pour le statut, 2 pour le secteur d'activité.